

**SOFTIMAT S.A.**  
Chaussée de Louvain 435 – 1380 Lasne  
BE0421.846.862

Le/la soussigné(e) :  
(nom complet de l'actionnaire) \_\_\_\_\_

Adresse complète de l'actionnaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Propriétaire de : \_\_\_\_\_ actions nominatives/au porteur/dématérialisées<sup>1</sup>  
de la société Softimat s.a., dont le siège social est sis à 1380 Lasne, Chaussée de Louvain 435, déclare instituer :

Madame – Monsieur<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_ (nom complet)

pour mandataire spécial, avec pouvoir de substitution, à l'effet de :

A. représenter l'actionnaire à l'assemblée générale ordinaire de Softimat s.a., qui se tiendra le mardi 27 mai 2014 à 16h30 au siège social, Chaussée de Louvain 435 à 1380 Lasne, et de prendre part à toutes délibérations relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013
2. *Proposition* d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 et l'affectation du résultat
3. *Proposition* de renouvellement, pour une période de six ans, des mandats d'administrateur de Messieurs Jacques Ghysbrecht, Jean-Luc Henry, Pierre Herpain, Jean-Claude Logé, Nicolas Logé et la société Socomade sa, représentée par Monsieur Bernard Lescot
4. *Proposition* de fixation, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014, des émoluments des administrateurs à un montant annuel de EUR 8.000 par administrateur
5. *Proposition* de nomination, pour une période de trois ans, de la société Fondu Pyl Stassin & Cie, représentée par Messieurs Jacques Lenoir et Philippe Vandesteene, comme commissaire
6. *Proposition* d'approuver les honoraires du commissaire Fondu Pyl Stassin & Cie, à hauteur de EUR 48.000 par an
7. *Proposition* de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2013
8. Divers

B. participer à toutes assemblées générales ultérieures qui pourraient être tenues avec le même ordre du jour, d'émettre tous votes, d'adopter ou de rejeter tous amendements, de signer tous actes, procès-verbaux et listes de présence, de faire toutes déclarations, de se substituer à;

C. en général, de faire tout ce qui est utile ou nécessaire, même si non expressément indiqué aux présentes.

## Instructions de vote

Remplissez ici vos instructions de vote :

1. Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013

Ce point ne donne pas lieu à un vote.

<sup>1</sup> Biffer la mention inutile

